

Le Conseil Municipal est convoqué le Mardi 29 novembre 2011 à 20h 30 à la Mairie
Ordre du Jour : Attribution de logements – Libéralisation des droits de plantation des vignes – Demande de subventions – Echange Salençon / Commune - - Remerciements - Questions diverses

Présidence : Eric TORREILLES

Présents : Mrs et Mmes, Aubrun Maryline, Carrasco Sylvie, Fernandes Annie, Fraisse Bruno, Jacquet Jean, Linssolas Anne, Saint Pierre Eric, Talagrand Philippe, Trillon Christian, , Weiss David,

Excusés : Astier Jean Louis - Fesquet Pascal - Fossat Martine - Gosse Frédéric

Secrétaire : Eric Saint Pierre

Compte rendu affiché le 6-12-2011

La séance est ouverte à 18h30

Mr le Maire donne le compte rendu de la dernière séance.

Le procès verbal de ladite séance est approuvé à l'unanimité.

Mr le Maire propose au conseil d'ajouter trois points à l'ordre du jour concernant CDG : création d'un poste d'agent technique principal de 1^{ère} classe , souscription du contrat groupe d'assurance statutaire, et mise à disposition du camion aux restaurants du coeur. Le conseil donne son accord pour ces rajouts.

Délibération N°115-2011

Création d'un poste d'agent technique territorial principal de 1ère classe

Mr le Maire expose au Conseil que Mr POUJOL Jacques , adjoint technique principal de 2^{ème} classe , 11 ème échelon , Echelle 5 , IB 446 – IM 392 sollicite un avancement au grade d'adjoint technique principal de 1ère classe.

Le conseil après avoir délibéré décide à l'unanimité :

De créer un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe au 1^{er} février 2012.

De saisir la prochaine commission administrative paritaire pour avis.

Délibération N°116-2011

CDG 30 – souscription au contrat de groupe d'assurance statutaire

Le Maire rappelle :

- que la collectivité a, par la délibération du **02/08/2011** , demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents, en application de l'article 26 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et du Décret n° 86-552 du 14 mars 1986;

Le Maire expose :

- que le Centre de Gestion a communiqué à la collectivité les résultats la concernant.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;

Vu le Décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 (alinéa 2) de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

Décide :

D'accepter la proposition suivante :

Courtier GRAS SAVOYE / Assureur : AXA

Durée du contrat : 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2012

Régime du contrat : capitalisation

Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

Agents CNRACL :

Tous les risques avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire au taux de 5,50%.

Agents IRCANTEC :

Tous les risques avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire au taux de 1,09%.

le Conseil municipal autorise le Maire à prendre et à signer les conventions en résultant et tout acte y afférent.

le Maire a délégation pour résilier (si besoin) le contrat d'assurance statutaire en cours

Mise à disposition d'un véhicule pour les restaurants du coeur

Mr le Maire fait lecture d'une lettre des restaurants du coeur renouvelant sa demande de prêt d'un véhicule pour transporter les marchandises de Nîmes au centre de St Christol les Alès. Ils sollicitent le renouvellement de cette aide pour la saison 2011/2012. Le conseil donne un avis favorable pour le prêt d'un véhicule à l'association des restaurants du coeur nécessaire au transport des produits qui seront distribués aux bénéficiaires.

Délibération N°117-2011

Attribution du logement Allée de la gare

Maryline Aubrun fait le compte rendu de la réunion de la commission permanente du CCAS qui s'est réunie ce jour. Suite à l'annonce parue sur le site de la commune, et

affichée en mairie , deux candidatures pour ce logement , ont été enregistrées en mairie.

Les dossiers ont été étudiés. La candidature de Mme BELGY Noémie a été retenue.

Le conseil après avoir délibéré décide à l'unanimité :

- D'entériner la décision de la commission permanente du CCAS
- D'autoriser Mr le Maire à signer le bail du logement sis Allée de la Gare avec Mme BELGY Noémie.
- De fixer le montant du loyer à 410 euros
- De fixer le montant des charges mensuelles à 10.67 €

Le bail prendra effet au 1^{er} décembre 2011.

Délibération N°118-2011

Viticulture : Libéralisation des droits de plan des vignes

Considérant la décision prise en 2008 de rendre totalement libre la plantation des vignes sur tout le territoire de l'Union Européenne à partir du 1^{er} janvier 2016,

Considérant que la plantation de vignes est régulée dans certains Etats membres depuis les années 1930 et dans l'Union européenne depuis les années 90 ;

Considérant que la Commission a proposé dans la dernière réforme de l'OCM de diminuer le potentiel de production à travers le financement d'un plan d'arrachage et dans le même temps de libéraliser les plantations à partir du 1^{er} janvier 2016 que ces deux mesures sont antinomiques ;

Considérant les conséquences probables de la libéralisation des plantations sur l'économie , l'aménagement du territoire , les paysages , le tourisme , l'environnement , surproduction , chute des prix , diminution de la qualité , perte de notoriété , disparition des exploitations familiales , délocalisation du vignoble vers les plaines , concentration du secteur ;

Considérant les très vives inquiétudes que provoque cette décision chez les professionnels , les élus et plus largement les citoyens ;

Considérant que la quasi-totalité des pays producteurs dénonce aujourd'hui cette décision et demande à la commission de maintenir cet outil de régulation de potentiel de production ;

Considérant que la commission reste toujours sourde à ces appels et de contente de faire circuler un questionnaire dans la perspective de rapport d'étape qu'elle doit publier en 2013,

Considérant les initiatives que se font d'ores et déjà jour sur le terrain avant l'échéance du 1^{er} janvier 2016 (spéculation, achat de terrains dans des plaines ..) et les inquiétudes grandissantes des vignerons notamment les jeunes sur leur proche avenir ;

Considérant que l'encadrement du potentiel de production ne freine pas le développement des exploitations (plusieurs dizaines de milliers d'hectares de droits attribués durant ces dix dernières années) mais qu'il permet d'assurer un équilibre entre l'offre et la demande ,

Considérant que cet instrument n'a aucune incidence sur le budget communautaire ;

Considérant le calendrier des institutions européennes et l'incertitude importante qui pèse sur la réouverture du dossier ;

Nous élus ;

Demandons au Gouvernement et au Chef de l'Etat de poursuivre leurs efforts et de convaincre avant fin 2011 les quelques états membres nécessaires à la formation d'une majorité qualifiée.

Invitons le Conseil des Ministres de l'agriculture à acter formellement ensuite les positions

Demandons à la Commission Européenne d'entendre la position portée par la quasi-totalité des pays producteurs et de faire une nouvelle proposition législative

Appelons le parlement européen à user de ses nouveaux pouvoirs et à prendre toutes les initiatives législatives et politiques utiles pour faire aboutir ce dossier au plus vite ;

Invitons les autres élus et les collectivités locales à s'associer à cette démarche et à intervenir par tous les moyens utiles auprès du gouvernement pour les convaincre de la nécessité de ce dossier.

Délibération N°119-2011
Demande de Subvention : FAFPT

Monsieur le maire fait lecture au conseil de la lettre de Mme Florence Marquet , secrétaire générale de la mairie d'Aigremont demandant une aide financière en vue de l'organisation d'un congrès annuel des secrétaires de mairie Ardèche-Gard-Lozère les 17-18 et 19 Mai 2012. Le conseil après avoir délibéré décide de ne pas octroyer de subvention au Syndicat National des secrétaires de Mairie/FAFPT.

Délibération N°120-2011
Echange Salençon/Commune

Monsieur le Maire rappelle au conseil les délibérations en date du 12 novembre 2007 et du 9 novembre 2009 en vue de la création d'une plate forme de retournement sur la parcelle AI N°2097 (155 m2) appartenant à Mr et Mme Salençon en échange d'une partie du chemin communal de Mas Pataud sur une longueur de 40 m (144 m2). Il est précisé que cet échange n'est possible qu'à la condition expresse qu'une servitude de passage sur le chemin communal ainsi cédé soit créée afin de permettre l'accès à la parcelle appartenant aux consorts MILLET, cadastrée section AL N°6-7 et 2099.

Le conseil après avoir délibéré décide de confirmer les décisions prises par délibérations du 12 novembre 2007 et 9 novembre 2009. Il autorise Mr le Maire à signer tous actes utiles et à intervenir.

Remerciements :

Mr le Maire fait part au conseil des remerciements de l'association ADAPEI 30 pour la participation de la commune à l'opération brioches 2011 qui a rapporté 421.30 €. Ce bénéfice contribuera au financement des projets à venir et plus particulièrement à la construction d'une structure pour enfants poly-handicapés et autistes.

La commune de Générargues remercie vivement l'aide apportée par la commune de Lézan en dépêchant une équipe technique efficace et opérationnelle, suite aux dégâts occasionnés par les intempéries du 3 novembre 2011,.

La famille DUMINY remercie Mr le Maire, son conseil municipal et son secrétariat d'avoir pris part à leur peine pour le décès de Mme Corentine DUMINY.

CNFPT :

Monsieur le Maire informe le conseil que suite à la baisse du taux plafond de la cotisation obligatoire due au CNFPT de 1 % à 0.9% , cet organisme a décidé de ne plus rembourser les frais de déplacements des stagiaires à compter du 1^{er} janvier 2012.

Monsieur le Maire indique que ces remboursements devront certainement être pris en charge par la commune afin de permettre au personnel de continuer à se rendre en formation. Cette question sera mise à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

Questions Diverses :

Fibre optique : Christian TRILLON fait un point sur les travaux en cours concernant la fibre optique qui devrait être opérationnelle 1^{er} trimestre 2012.

Maryline AUBRUN rappelle que le volet roulant de l'appartement de Mme CILLIS ne fonctionne toujours pas.

Subventions associations : Annie FERNANDES et Maryline AUBRUN demandent où en sont les dossiers de demandes de subventions de certaines associations. Bruno Fraisse indique que nous sommes toujours dans l'attente de documents nécessaires à l'octroi des subventions.

Communication :

Eric Saint Pierre informe le conseil que l'élaboration du prochain de que Fasem est en cours. Marilyne Aubrun apprécie vivement la vidéo d'une jolie balade en vélo filmée par Eric Saint Pierre et publiée sur le site de la commune .

Voirie : Jean Jacquet s'inquiète de l'état de dégradation du chemin de la caladette. Mr le Maire indique que cela fait partie du programme des prochains travaux.

La séance est terminée à 20 h 30 .

Délibérations prises dans la séance du Mardi 29 Novembre 2011

<i>115-2011</i>	<i>Création d'un poste d'agent technique territorial principal de 1^{ère} classe</i>
<i>116-2011</i>	<i>CDG 30 – souscription au contrat de groupe d'assurance statutaire</i>
<i>117-2011</i>	<i>Logement communal : Attribution du logement Allée de la gare</i>
<i>118-2011</i>	<i>Viticulture : Libéralisation des droits de plan des vignes</i>
<i>119-2011</i>	<i>Demande de Subvention : FAFPT</i>
<i>120-2011</i>	<i>Echange Salençon/Commune</i>

Signatures des membres présents à la séance du Mardi 29 novembre 2011

Eric TORREILLES

AUBRUN Maryline

CARRASCO Sylvie

FERNANDES Annie

FOSSAT Martine

FRAISSE Bruno

JACQUET Jean

LINSSOLAS Anne

SAINT PIERRE Eric

TRILLON Christian

TALAGRAND Philippe

WEISS David